

Image not found or type unknown



Achat d'oeuvre d'art

Par **Patxi Belly**, le **12/09/2022** à **14:50**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si un artiste doit être affilié à une association pour pouvoir faire bénéficier à l'entreprise qui lui achète une oeuvre d'art de la défiscalisation ? ou bien peut il simplement vendre l'oeuvre en tant qu'entrepreneur (en micro ou en société classique) ?

Merci pour vos précisions.

Cordialement,

Patxi BELLY